



ADASEA DU GERS

PLAN AFTER LIFE

LIFE COTEAUX GASCONS

LIFE 19 NAT/FR/00828

Un projet porté par :



financé par :



soutenu par :



Auteur : Claire LEMOUZY

Structure : ADASEA 32

Relecture : Aurélie BELVEZE

Traduction : Mylène DUTAUT

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION – RESUME	5
Axe 1 : Assurer la pérennité des sites restaurés dans le projet LIFE COTEAUX GASCONS	6
1.A L’engagement des gestionnaires et des propriétaires	6
1.a.1 Les Conventions Life	6
1.a.2 Les engagements liés au foncier	7
1.a.3 Les engagements agri-environnementaux et climatiques	7
1.a.4 Les engagements en PSE Paiements pour Services Environnementaux.....	8
1.B Le suivi des gestionnaires et des sites restaurés.....	9
1.B.1 L’animation NATURA 2000	9
1.B.2 La Cellule D’assistance Technique Aux Milieux Agro-Pastoraux	10
1.C Le suivi qualitatif de la restauration	11
1.C.1 L’évaluation de l’efficacité d’une mesure de restauration de milieu ouvert sur Site Natura 2000	11
1.C.2 L’observatoire des prairies naturelles.....	11
1.C.3 Le Suivi « Pollinisateurs Sauvages » du projet de recherche RESTPOLL	12
1.C.4 Le projet de recherche respir « Restauration écologique de systèmes prairiaux et interactions sol-plantes »	12
Axe 2 : Poursuivre et amplifier les actions en faveur de la continuité écologique des milieux ouverts agro-pastoraux.....	13
2.A Protection de la trame	13
2.A.1 Intégration dans la Charte du Parc Naturel Régional ASTARAC	13
2.A.2 Intégration de nouveaux réservoirs et corridors de MOAP dans les schémas d’urbanisme	14
2.A.3 Labellisation de réservoirs de MOAP en nouveaux « Espaces naturels sensibles »	14
2.B Accompagner la transmission reprise des moap.....	15
2.B.1 Animation foncière dédiée à la transmission reprise des MOAP	15
2.B.2 Projet ASEME à Estang	16
2.C restaurer et équiper les moap	16
2.C.1 Poursuivre les actions de semis de prairies à flore locale	16
2.C.2 Poursuivre les actions de re-ouverture et d’équipement des MOAP	17
2.C.3 Restauration des Milieux humides	17

2.D Accompagner les éleveurs dans la gestion des moap	18
2.D.1 La Cellule D'assistance Technique Aux Milieux Agro-Pastoraux	18
2.D.2 Le conseil technique aux élevages à l'herbe dans la Communauté de Communes Astarac Arros en gascogne	18
2.D.3 Le GIEE OPTIMAP « Optimisation des Milieux Agro-Pastoraux dans les exploitations de coteaux gersois »	19
2.D.4 Les Contrats d'Agriculture Durable	20
2.d.5 Les formations MAEC relatives à la gestion des MOAP	20
2.E Développer les filières « élevage à l'herbe »	21
2.E.1 Le projet de Stratégie territoriale pour un soutien et un maintien de l'élevage gersois extensif à l'herbe	21
2.F maintenir les moap pour leurs services ecosystemiques	22
2.F.1 Projet LIFE « L'agriculture au service de la Santé des Sols »	22
2.F.2 le volet pse « Pollinisateurs Sauvages » du projet de recherche RESTPOLL	22
Axe 3 : Poursuivre la promotion des milieux ouverts agro-pastoraux par la communication et la mise en réseau	23
3.A promouvoir les milieux ouverts agro-pastoraux auprès de tous les publics	23
3.A.1 Maintien en ligne du Site Internet LIFE cOteaux gascons	23
3.A.2 Valorisation des outils pédagogiques créés dans le LIFE	24
3.A.3 Promotion des MOAP auprès du public agricole	24
3.B participer et mettre en reseau les acteurs des MOAP	25
3.B.1 Comité Local de suivi des MOAP	25
3.B.2 Réseautage sur les MOAP	25
Synthèse des actions after-life	27

INTRODUCTION – RESUME

Le Projet LIFE COTEAUX GASCONS avait pour enjeu la restauration de la continuité écologique des milieux agro-pastoraux dans le département du Gers.

Il s'est concrétisé par la mise en œuvre, de fin 2020 à début 2026, de plus de 51 actions complémentaires entre elles, dont les principales sont :

- ✓ Restauration concrète des milieux ouverts agro-pastoraux (MOAP) par travaux d'ouverture, de re-implantation de prairies et d'équipements permettant le pâturage ; ainsi, 1600 hectares de MOAP ont été restaurés
- ✓ Re-mobilisation et transmission foncière de 525 hectares de milieux agro-pastoraux avec clause environnementale
- ✓ Accompagnement à une gestion durable de 7900 hectares de milieux agro-pastoraux auprès de plus de 194 éleveurs
- ✓ Sensibilisation de plus de 2000 habitants et élus à l'importance des milieux agro-pastoraux

Si ces résultats sont importants, et ont permis de restaurer une part de cette continuité écologique et de stopper son effritement, le projet LIFE COTEAUX GASCONS n'a pas pu, par sa temporalité et son budget, répondre à tous les besoins. Mais il a permis de mettre en lumière la nécessité de préserver cette continuité pour tous les services écosystémiques qu'elle rend, de montrer que cela était possible malgré une conjoncture négative pour l'élevage qui la sous-tend, et de mobiliser de nouveaux et nombreux partenaires du territoire.

En effet, au fur et à mesure de la réalisation du projet, nous avons amorcé de nouveaux partenariats et de nouvelles perspectives, dont la concrétisation dans les années à venir vont permettre de poursuivre et de démultiplier les actions en faveur des milieux ouverts agro-pastoraux, dans le Gers voire au-delà.

Ce sont ces perspectives et ces actions, parfois déjà initiées, que nous détaillons dans ce document.

Il est construit autour de trois axes :

- 1- Assurer la pérennité des sites restaurés dans le projet LIFE COTEAUX GASCONS
- 2- Poursuivre et amplifier les actions en faveur de la continuité écologique des milieux ouverts agro-pastoraux
- 3- Poursuivre la promotion des milieux ouverts agro-pastoraux par la communication et la mise en réseau

Pour chaque action prévue, sont détaillés le contenu, les porteurs, le calendrier, les financements fléchés et les indicateurs de performance. Un tableau de synthèse permet au lecteur d'avoir une vue globale.

AXE 1 : ASSURER LA PERENNITE DES SITES RESTAURES DANS LE PROJET LIFE COTEAUX GASCONS

Sont décrites ici l'ensemble des actions envisagées voire engagées pour assurer la pérennité des milieux restaurés grâce au LIFE et le maintien de leur bon état de conservation et de leur biodiversité.

1.A L'ENGAGEMENT DES GESTIONNAIRES ET DES PROPRIETAIRES

Plusieurs dispositions du programme LIFE prévoient l'engagement des gestionnaires des milieux restaurés pour leur préservation et leur gestion ; en outre, d'autres programmes permettent leur contractualisation dans des mesures de gestion qui vont au-delà de la préservation.

1.A.1 LES CONVENTIONS LIFE

a. Description de l'action

Les propriétaires et exploitants agricoles dont les parcelles ont bénéficié du LIFE pour le financement des mesures de restauration (ouverture, création de prairies, équipements agro-pastoraux) se sont engagés pour une durée de 10 ans à préserver les milieux ouverts agro-pastoraux et suivre le plan de gestion agro-pastoral proposé par l'ADASEA du Gers, via la signature d'une convention de gestion. Ils sont 90 à l'avoir signée.

b. Porteurs de l'action

- Propriétaires et exploitants agricoles
- ADASEA 32

c. Calendrier

Ces conventions ont été signées de 2022 à 2026, elles sont donc actives jusqu'en 2032 à 2036.

d. Financement prévu

Aucun, les conventions ont été signées pendant le projet LIFE.

e. Indicateurs de performance

- Nombre de propriétaires et d'agriculteurs engagés pur 10 ans : 90

1.A.2 LES ENGAGEMENTS LIES AU FONCIER

a. Description de l'action

La SAFER Occitanie et l'ADASEA ont accompagné la transmission de parcelles de MOAP en proposant lors des ventes, des Baux et des Mises à Disposition, des Clauses Environnementales assurant la préservation des milieux. Ces Clauses sont ainsi « attachées » aux parcelles, à durée indéterminée pour les ventes, pour la durée des baux pour ceux-ci, assurant ainsi la préservation des MOAP restaurés par le LIFE.

Ce sont 25 clauses environnementales et 3 BRE qui ont été mis en place.

b. Porteurs de l'action

- Propriétaires
- SAFER Occitanie, ADASEA 32

c. Calendrier

Pour les Clauses Environnementales associées aux ventes : durée indéterminée

Pour les Clauses Environnementales associées aux Mises à Disposition : 6 ans renouvelables 6 ans

Pour les Clauses Environnementales associées aux Baux Ruraux : 9 ans

d. Financement prévu

Déjà financé dans le cadre du projet LIFE.

e. Indicateurs de performance

- Surfaces de MOAP ayant bénéficié de vente avec Clauses Environnementales
- Surfaces de MOAP ayant bénéficié de BRE

1.A.3 LES ENGAGEMENTS AGRI-ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES

a. Description de l'action

L'ADASEA a mis en œuvre un Programme Agri-Environnemental et Climatique pendant le projet LIFE, dénommé « Coteaux Gascons Astarac », afin d'engager les exploitants agricoles dans une gestion durable des milieux agro-pastoraux sur la partie Est du territoire du LIFE. Sur la partie Ouest, un autre programme agri-environnemental et climatique, dénommé « Armagnac », porté par le Pays d'Armagnac et également animé par l'ADASEA, a permis d'engager les exploitants sur les mêmes mesures.

Ces mesures étaient de 2 natures :

- Mesures « Biodiversité » à la parcelle : cahier des charges de gestion des prairies, landes et parcours et milieux associés, avec plan de gestion spécifique
- Mesure « système herbager » : maintien des surfaces en prairies naturelles et de leur flore

Cette contractualisation permet de s'assurer d'une gestion « fine » et adaptée des sites de MOAP restaurés dans le LIFE pendant 5 ans, mais aussi de compléter les actions du LIFE sur d'autres parcelles de la continuité (Cf. Axe 2).

Ils sont 143 exploitants du territoire LIFE à s'être engagés dans les PAEC Coteaux Gascons Astarac et PAEC Armagnac, pour une surface de MOAP de 3192 hectares.

b. Porteurs de l'action

- Exploitants agricoles
- ADASEA 32

c. Calendrier

Les engagements MAEC ont été souscrits de 2023 à 2026, et durent 5 ans : ils sont donc actifs jusqu'en 2028 à 2030.

d. Financement prévu

Déjà financé dans le cadre des Mesures agri-environnementales : Union Européenne (FEADER), Etat français pour les agriculteurs ; Etat français ou région pour l'accompagnement à la contractualisation réalisé par l'ADASEA et le PETR Armagnac.

e. Indicateurs de performance

- Surfaces de MOAP ayant bénéficié du LIFE engagées en MAEC : 1842 hectares
- Surfaces de MOAP totales du territoire LIFE engagées en MAEC : 3192 hectares

1.A.4 LES ENGAGEMENTS EN PSE PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

a. Description de l'action

L'Agence de l'Eau Adour Garonne, co-financeur du LIFE COTEAUX GASCONS à partir de 2023, a lancé fin 2025 un Programme de Paiements pour Services Environnementaux (PSE), destinés à financer les exploitations à système extensif herbager extensif avec prairies humides pour les services rendus en matière de protection des eaux. Les exploitants s'y engagent à conserver leur gestion durable des prairies pendant 5 ans. Ce programme se décline en partie sur le territoire LIFE. 11 exploitants de parcelles visées par le LIFE se sont inscrits dans la démarche PSE, et s'engagent ainsi à une gestion durable de leur MOAP.

b. Porteurs de l'action

- Agriculteurs
- Agence de l'Eau Adour Garonne

c. Calendrier

Les engagements PSE ont été souscrits fin 2025 et durent 5 ans : ils sont donc actifs jusqu'en 2030.

d. Financement prévu

Financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne dans le cadre des PSE.

e. Indicateurs de performance

- Nombre d'exploitations engagées dans le LIFE et dans un PSE (11 début 2026)

1.B LE SUIVI DES GESTIONNAIRES ET DES SITES RESTAURES

Deux dispositifs mis en œuvre à différentes échelles (en site NATURA 2000 et sur tout le Gers), vont permettre de suivre les gestionnaires et les sites restaurés par le LIFE COTEAUX GASCONS après son arrêt.

1.B.1 L'ANIMATION NATURA 2000

a. Description de l'action

Ce sont 37 gestionnaires inclus dans les sites NATURA 2000 du territoire qui ont été accompagnés dans le projet LIFE pour un total de 1486 hectares de MOAP. Le suivi de ces gestionnaires et des parcelles concernées pourra être assuré par l'animation NATURA 2000.

Cette animation est actuellement assurée par l'ADASEA du GERS, pour le compte de la région Occitanie pour les sites des Coteaux de l'Osse et du Lizet et de la Vallée et coteaux de la Lauze, pour le compte du PETR Armagnac pour les sites des Etangs de l'Armagnac et du réseau hydrographique Midou-Ludon.

L'animation prévoit notamment le suivi des habitats d'intérêt communautaire et des gestionnaires. Ce sera l'occasion de faire le suivi des parcelles re-ouvertes et des équipements parcellaires financés par le LIFE.

b. Porteurs de l'action

- ADASEA 32
- Région Occitanie
- PETR Armagnac

c. Calendrier

L'animation dans les sites NATURA 2000 est programmée pour 1 à 3 ans selon les sites. L'animateur opérationnel (pour 2026 l'ADASEA 32) peut changer, car il est désigné par marchés publics. Le programme est établi par les porteurs : Région Occitanie et PETR Armagnac. Mais la mission de suivi des habitats d'intérêt communautaire et des gestionnaires fait partie des fondamentaux de l'animation, et devrait être renouvelée dans tous les cas, tant que le dispositif NATURA 2000 est maintenu en France.

d. Financement prévu

Le financement de l'animation NATURA 2000 est jusqu'en 2027 assuré par Union Européenne et les Régions, à travers les FEADER régionaux, à 100%. De nouvelles modalités devraient voir le jour en 2028.

e. Indicateurs de performance

L'objectif est d'effectuer au moins une visite de suivi de tous les sites restaurés dans les sites NATURA 2000 d'ici 2030.

1.B.2 LA CELLULE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX MILIEUX AGRO-PASTORAUX

a. Description de l'action

Sur le modèle des Cellules d'Assistance Technique aux Zones Humides qui existent dans tout le bassin Adour Garonne, l'ADASEA du Gers met en œuvre, à partir d'avril 2026, une Cellule d'Assistance Technique aux Milieux agro-pastoraux. Il s'agit d'un programme d'appui à la gestion, basé sur des visites et du conseil individuel, complétés par de l'animation foncière, des animations collectives (journées techniques et d'échange d'expériences), du partage d'information et de la coordination avec les acteurs du territoire, notamment les collectivités.

Ce sont les chargés de mission et la coordinatrice ADASEA du LIFE COTEAUX Gascons qui assureront cette assistance technique.

L'idée est de cibler dans un premier temps les gestionnaires des milieux qui ont bénéficié du LIFE, pour en assurer le suivi et pouvoir ajuster les conseils de gestion dans les années à venir. Ce sera l'occasion de faire le suivi des parcelles re-ouvertes et des équipements parcellaires financés par le LIFE. Selon les moyens, l'assistance pourra être étendue à tout gestionnaire de MOAP dans le Gers.

b. Porteur de l'action

ADASEA 32

c. Calendrier

Le financement acquis va d'avril 2026 à décembre 2027. Des financements complémentaires seront recherchés par l'ADASEA pour la suite.

d. Financement prévu

Pour l'instant, cette assistance technique n'est financée que par le FEDER Occitanie, dans le cadre du programme de gestion des sous-trames, à 40%, et auto-financée à 60% par l'ADASEA. Du financement complémentaire sera recherché auprès de l'Agence de l'Eau notamment, du ministère de l'Agriculture ou du Ministère de l'Ecologie.

e. Indicateurs de performance

L'objectif est d'effectuer au moins une visite de tous les sites restaurés d'ici 2030, hors NATURA 2000.

1.C LE SUIVI QUALITATIF DE LA RESTAURATION

Au-delà du suivi des gestionnaires et des sites restaurés par le LIFE pour s'assurer de la pérennité des moyens engagés dans le LIFE, vont être mis en œuvre des suivis plus qualitatifs des actions de restauration, à travers plusieurs dispositifs.

1.C.1 L'EVALUATION DE L'EFFICACITE D'UNE MESURE DE RESTAURATION DE MILIEU OUVERT SUR SITE NATURA 2000

a. Description de l'action

Signé en 2024 par l'OFB et l'ADASEA du Gers, ce contrat de recherche et développement concerne une parcelle restaurée dans le cadre du LIFE COTEAUX GASCONS. sur le site NATURA 2000 FR7300897. IL vise à évaluer et quantifier l'effet de mesure de restauration de milieu ouvert, et, autant que possible, à déterminer les paramètres favorisant l'efficacité de cette mesure. Ce contrat est donc l'occasion d'avoir un suivi scientifique affiné sur l'un des sites du projet LIFE, en suivant les indicateurs suivants : Flore et physionomie de la végétation, Rhopalocères et zygènes, Orthoptères.

Cette évaluation est menée sur 8 sites NATURA 2000 en France, et les résultats doivent permettre d'affiner les préconisations de restauration des milieux ouverts.

b. Porteur de l'action

- ADASEA 32

c. Calendrier

Le suivi est prévu de 2024 (état avant restauration) à 2029.

d. Financement prévu

Le financement est assuré par l'OFB, dans le cadre d'un contrat de recherche développement.

e. Indicateurs de performance

Rapport de suivi, avec analyse de l'évolution des indicateurs suivis (Flore végétation, Rhopalocères et zygènes, Orthoptères).

1.C.2 L'OBSERVATOIRE DES PRAIRIES NATURELLES

a. Description de l'action

L'Observatoire des Prairies naturelles est un "nouvel" outil du CBN-INRAE-(OFB) déployé sur le territoire d'agrément des CBN. But : Documenter l'évolution des prairies permanentes en terme de qualité et de surface, au vu notamment du changement climatique.

Le CBNPMP va mettre en place cet observatoire dans le Gers, sur le territoire de l'Astarac (inclus dans le Life) à partir de 2026. Il comprendra 2 axes de suivi :

- Suivi d'un échantillonnage de prairies naturelles sélectionnées aléatoirement
- Suivi des prairies semées dans le cadre de l'action C3 du LIFE COTEAUX GASCONS

Ce suivi portera sur la flore, et sera couplé avec le suivi des pratiques de gestion. L'ADASEA participera à l'animation auprès des agriculteurs via la Cellule d'Assistance Technique (CF. Axe B2)

b. Porteur de l'action

Conservatoire Botanique des Pyrénées et Midi-Pyrénées (CBNPMP)

c. Calendrier

A partir de 2026, à durée indéterminée, selon l'évolution des financements.

d. Financement prévu

Financement prévu pour le CBNPMP , source OFB + REGION Occitanie

e. Indicateurs de performance

Nombre et évolution des prairies re-crées par le LIFE suivies par l'observatoire.

1.C.3 LE SUIVI « POLLINISATEURS SAUVAGES » DU PROJET DE RECHERCHE RESTPOLL

a. Description de l'action

Dans le cadre du projet de recherche européen Restpoll « Restauration des habitats des pollinisateurs dans les paysages agricoles européens » (restpoll.eu), l'INRAE et INP Toulouse ont entrepris d'évaluer l'effet des prairies re-crées via le LIFE COTEAUX GASCONS (action C3) sur les pollinisateurs sauvages. Le territoire LIFE COTEAUX GASCONS devient ainsi LIVING LAB, auquel collabore l'ADASEA 32 et le CBNPMP.

Les chercheurs ont ainsi mis en œuvre le suivi annuel des pollinisateurs dans les prairies recrées par le LIFE depuis 2024. RESTPOLL se terminant en 2027, le suivi devrait se poursuivre à travers un deuxième programme de recherche Français, SOLUBIOD (<https://www.pepr-solubiod.fr/>), jusqu'en 2030. Dans ce cadre, plusieurs stages de fin d'étude

Ainsi, les impacts de l'action C3 du LIFE COTEAUX GASCONS sur le service de pollinisation vont bénéficier d'une évaluation.

b. Porteur de l'action

INRAE Toulouse

c. Calendrier

Le suivi est prévu de 2024 à 2030, à travers les programmes de recherche RESTPOLL puis SOLUBIOD.

d. Financement prévu

Le financement est assuré par l'Europe pour RESTPOLL, l'Etat français pour SOLUBIOD.

e. Indicateurs de performance

Rapports d'études relatifs au suivi des pollinisateurs sur le LIVING LAB Gascogne.

1.C.4 LE PROJET DE RECHERCHE RESPIR « RESTAURATION ECOLOGIQUE DE SYSTEMES PRAIRIAUX ET INTERACTIONS SOL-PLANTES »

a. Description de l'action

L'INRAE, l'école d'Ingénieurs de PURPAN et l'OFB ont entrepris un travail de recherche pour approfondir la question des clés de réussite de la re-créeation de prairies « permanentes » (action

C3 du projet LIFE COTEAUX GASCONS, mais également COUVER06 des Mesures agri-environnementales). Le projet RESPIR recouvre divers axes de recherche :

- Quel est le rôle des interactions sol-plantes ?
- Quel est le rôle du contexte paysager ?
- Quel est l'effet du type de semences utilisées ?

Ce projet de 4 ans mobilisera plusieurs stagiaires et une thèse. Il devrait aboutir à un outil opérationnel d'information et d'aide à la décision pour les gestionnaires.

b. Porteur de l'action

INRAE Toulouse + Ecole d'Ingénieur de Purpan + OFB

c. Calendrier

2025-2029

d. Financement prévu

Financement de recherche

e. Indicateurs de performance

- Outil d'aide à la décision pour la re-cr  ation de prairies

AXE 2 : POURSUIVRE ET AMPLIFIER LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE DES MILIEUX OUVERTS AGRO-PASTORAUX

2.A PROTECTION DE LA TRAME

2.A.1 INTEGRATION DANS LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL ASTARAC

a. Description de l'action

La caract  risation cartographique de la trame des milieux ouverts agro-pastoraux r  alis  e dans le projet LIFE (action A1a) a   t     tendue en 2025    tout le territoire du projet de Parc Natural R  gional (PNR) Astarac,    la demande du Syndicat Mixte porteur du projet, dans le cadre d'un financement propre. L'objectif   tait de compl  ter l'Etat des lieux du projet de PNR, mais surtout d'incorporer la pr  servation de la continuit     cologique des milieux agro-pastoraux dans la Charte du PNR, qui s'y traduit de plusieurs mani  res :

- Prise en compte de la continuit   dans les documents de planification. La charte du PNR est en particulier opposable aux sch  mas de coh  rence territoriale ([SCoT](#)) et aux documents d'urbanisme
- Pr  servation de certains MOAP    travers la Strat  gie d'Aires Prot  g  es
- Volont   de porter des actions de restauration de la trame
- Soutien de l'  levage extensif    l'herbe, support de la trame

Ainsi, le PNR Astarac, quand il sera agr   , devrait assurer une certaine continuit   du LIFE sur son territoire.

b. Porteur de l'action

Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR ASTARAC

c. Calendrier

Le PNR Astarac devrait être agréé en 2027, pour une durée de 15 ans.

d. Financement prévu

Le PNR bénéficiera de dotations de la Région, le Département, les EPCI, les Communes et L'Etat, et par les recettes sur opérations spécifiques.

e. Indicateurs de performance

Labellisation du PNR Astarac et de sa charte.

2.A.2 INTEGRATION DE NOUVEAUX RESERVOIRS ET CORRIDORS DE MOAP DANS LES SCHEMAS D'URBANISME

a. Description de l'action

Lors de la caractérisation de la trame des MOAP dans le projet LIFE (action A1a), de nouveaux réservoirs de biodiversité et de nouveaux corridors ont été identifiés, venant compléter le Schéma Régional des Trames Vertes et Bleues, qui sert de référence à l'établissement des documents d'Urbanisme. Ces nouveaux éléments de la Trame ont été portés à connaissance des services instructeurs (DDT, SCOT de Gascogne, PETR Armagnac), afin qu'ils l'incluent dans leurs références et auprès des collectivités qui créent ou révisent leur document d'urbanisme.

b. Porteurs de l'action

SCOT de Gascogne et Services instructeurs Documents d'Urbanisme

c. Calendrier

Au fil de l'eau de la création ou du renouvellement des documents d'urbanisme.

d. Financement prévu

Aucun financement spécifique n'est nécessaire

e. Indicateurs de performance

Prise en compte des nouveaux réservoirs et corridors par les documents d'urbanisme concernés.

2.A.3 LABELLISATION DE RESERVOIRS DE MOAP EN NOUVEAUX « ESPACES NATURELS SENSIBLES »

a. Description de l'action

Lors de la caractérisation de la trame des MOAP dans le projet LIFE (action A1a), de nouveaux réservoirs de biodiversité ont été identifiés ; ceux qui concentraient MOAP d'intérêt écologique, notamment d'intérêt communautaire, et espèces à enjeu, ont été identifiés et proposés au Conseil Départemental du Gers comme nouveaux Espaces Naturels Sensibles. Ils pourront ainsi bénéficier d'une visibilité et reconnaissance plus forte comme sites d'intérêt naturel, et le cas échéant de financements du Conseil Départemental pour leur gestion et restauration, leur acquisition foncière et leur valorisation pour l'accueil du public.

b. Porteurs de l'action

Conseil Départemental du Gers

c. Calendrier

Intégration dans le schéma ENS en 2026

d. Financement prévu

Aucun financement spécifique n'est nécessaire

e. Indicateurs de performance

Nombre de réservoirs de MOAP Intégrés dans le schéma ENS du Gers

2.B ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION REPRISE DES MOAP

2.B.1 ANIMATION FONCIERE DEDIEE A LA TRANSMISSION REPRISE DES MOAP

a. Description de l'action

L'ADASEA va mettre en place un service d'animation foncière dédiée à la transmission reprise des MOAP, dans le cadre de sa Cellule d'Assistance Technique (Cf. Axe 1 B2). Il s'agit de poursuivre les actions mises en oeuvre dans le projet LIFE en partenariat avec la SAFER Occitanie : Surveillance des transactions foncières liées aux MOAP via les outils VIGIE FONCIER et VIGIE FRICHES, articulation des interventions avec la SAFER pour mise en œuvre de Clauses Environnementales associées aux baux ruraux ou aux ventes, mise en relation de cédants et de repreneurs de MOAP, Contractualisation d'ORE, ... Une convention de partenariat va être faite entre SAFER Occitanie et ADASEA 32.

b. Porteur de l'action

ADASEA 32

c. Calendrier

Convention ADASEA32 / SAFER en 2026

Animation mise en œuvre à partir de 2026, dans la continuité du LIFE

d. Financement prévu

Financement NATURA 2000 en site NATURA 2000 100%

Financement Agence de l'Eau / FEDER en Milieu Humide 100%

Financement FEDER Occitanie hors site NATURA 2000 et hors milieu humide 40% ; complément recherché

e. Indicateurs de performance

Convention SAFER / ADASEA 32 signée

Nombre de dossiers suivis : 10 à 20 par an

Nombre de Clauses Environnementales, BRE, ORE, souscrites en MOAP

2.B.2 PROJET ASEME A ESTANG

a. Description de l'action

Lors du projet LIFE, l'ADASEA 32 a œuvré à la reprise par un éleveur de MOAP situés sur le territoire du captage d'eau potable d'Etang. Suite au partenariat engagé avec le Syndicat d'Eau Potable, et au vu des enjeux forts de départs à la retraite des agriculteurs sur ce territoire et de protection de l'eau par l'herbe, l'ADASEA a répondu à un appel à projet de l'OFB « Convergence Site Natura 2000 et Captage d'eau potable ». Les enjeux sont de concilier la protection du captage et des habitats naturels du site Natura 2000, en accompagnant els agriculteurs dans le changement de pratiques et la transmission reprise de leur exploitation, en privilégiant la conservation et la re implantation de prairies. Ce projet, déposé auprès de l'OFB en mars 2026, est dénommé ASEME « L'Agriculture au Service de l'Eau et des Milieux à Estang ».

b. Porteur de l'action

ADASEA 32

c. Calendrier

Fin 2026/fin 2029

d. Financement prévu

Financement OFB 70%

Financement Agence de l'Eau Adour Garonne 30%

e. Indicateurs de performance

Nombre de dossiers de transmission reprise accompagnés, outils fonciers mis en place, Surface de MOAP conservés et recréés.

2.C RESTAURER ET EQUIPER LES MOAP

2.C.1 POURSUIVRE LES ACTIONS DE SEMIS DE PRAIRIES A FLORE LOCALE

a. Description de l'action

La FDCUMA 32 s'est impliquée, en tant que prestataire, dans la mise en œuvre de l'action C3 du LIFE « Semis de prairies à flore locale » : recherche et conseil en matériel et main d'œuvre, suivi technique, appui à maîtrise d'œuvre. La FDCUMA 32 souhaite développer cette action, la rendre plus accessible aux agriculteurs et accompagner les CUMA locales pour l'acquisition de matériel de brossage et de tri. L'ADASEA 32 et la FDCUMA ont convenu de poursuivre leur partenariat dans ce sens.

b. Porteur de l'action

FDCUMA 32 et ADASEA 32

c. Calendrier

A partir de 2027

d. Financement prévu

Plusieurs pistes : Appels à projets « Agriculture et Biodiversité » de la DRAAF Occitanie, Fonds Vert ou Restauration de la DREAL Occitanie, ...

e. Indicateurs de performance

Nombre de prairies à flore locale recrées post Life

Nombre de CUMA équipées pour effectuer des récoltes et/ou des semis de prairies à flore locale

2.C.2 POURSUIVRE LES ACTIONS DE RE-OUVERTURE ET D'ÉQUIPEMENT DES MOAP

a. Description de l'action

L'ADASEA souhaite poursuivre les actions de restauration et équipement des MOAP, et les étendre au-delà du territoire s.s. du LIFE, les besoins étant encore nombreux. Des financements spécifiques sont à rechercher, en lien avec la restauration écologique.

b. Porteur de l'action

ADASEA 32

c. Calendrier

A partir de 2027

d. Financement prévu

Plusieurs pistes : Fonds Vert ou Fonds pour la Restauration de la Nature de la DREAL Occitanie, Plan National « Agri pour Restaurer la Nature », Fonds ENS, Region, LEADER, Appels à projets au fil de l'eau...

e. Indicateurs de performance

Surfaces re-ouvertes et re-équipées, bénéficiant d'un plan de gestion et de restauration.

2.C.3 RESTAURATION DES MILIEUX HUMIDES

a. Description de l'action

L'Agence de l'Eau Adour Garonne finance la restauration de milieux humides, mares, prairies humides et inondables, accompagnées par la Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides. Durant le projet LIFE, certaines interventions relatives à des restaurations de mares ont ainsi été financées par ce biais et non les crédits LIFE directement. Après le LIFE, ce programme perdure, la CATZH portée par l'ADASEA 32 poursuit ces actions de restauration qui bénéficient aux MOAP « humides ».

b. Porteur de l'action

ADASEA 32 en tant que cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides

c. Calendrier

Le 12^e programme de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, qui couvre cette mesure, va de 2025 à 2030.

d. Financement prévu

Agence de l'Eau Adour Garonne : 80% pour les agriculteurs, 50% pour les particuliers.

e. Indicateurs de performance

Nombre de mares et surfaces de prairies humides et ou inondables restaurées

2.D ACCOMPAGNER LES ELEVEURS DANS LA GESTION DES MOAP

2.D.1 LA CELLULE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX MILIEUX AGRO-PASTORAUX

Cf. Axe 1 B2

a. Description de l'action

Sur le modèle des Cellules d'Assistance Technique aux Zones Humides qui existent dans tout le bassin Adour Garonne, l'ADASEA du Gers met en œuvre, à partir d'avril 2026, une Cellule d'Assistance Technique aux Milieux agro-pastoraux. Il s'agit d'un programme d'appui à la gestion, basé sur des visites et du conseil individuel, complétés par de l'animation foncière, des animations collectives (journées techniques et d'échange d'expériences), du partage d'information et de la coordination avec les acteurs du territoire, notamment les collectivités.

Ce sont les chargés de mission et la coordinatrice ADASEA du LIFE COTEAUX Gascons qui assureront cette assistance technique.

b. Porteur de l'action

ADASEA 32

c. Calendrier

Le financement acquis va d'avril 2026 à décembre 2027. Des financements complémentaires seront recherchés par l'ADASEA pour la suite.

d. Financement prévu

Pour l'instant, cette assistance technique n'est financée que par le FEDER Occitanie, dans le cadre du programme de gestion des sous-trames, à 40%, et auto-financée à 60% par l'ADASEA. Du financement complémentaire sera recherché auprès de l'Agence de l'Eau notamment, du ministère de l'Agriculture ou du Ministère de l'Ecologie.

e. Indicateurs de performance

- Nombre de journées techniques ou d'échanges réalisées à destination des gestionnaires de MOAP : prévu 2 par an
- Nombre de visites de conseil : 10 par an
- Nombre de visites de suivi : 10 par an
- Nombre d'accompagnement foncier : 5 par an

2.D.2 LE CONSEIL TECHNIQUE AUX ELEVAGES A L'HERBE DANS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ASTARAC ARROS EN GASCogne

a. Description de l'action

Ce territoire n'était que très partiellement concerné par le projet LIFE, car la continuité écologique des MOAP y est très lâche. Il ressort d'une expertise réalisée par la Communauté de Communes que l'élevage à l'herbe y est une des meilleures solutions aux réponses d'érosion des sols, de dégradation de la qualité des eaux et de la biodiversité. Aussi la Communauté de Communes propose-t-elle à l'ADASEA de mettre en œuvre un programme d'animation et de conseil technique pour la gestion des MOAP auprès des éleveurs de la Communauté de Communes. Cela constitue une petite extension « spatiale » du LIFE.

b. Porteur de l'action

Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne . Animation confiée à ADASEA 32

c. Calendrier

Septembre 2026- décembre 2027

d. Financement prévu

FEADER Occitanie – acquis pour la communauté de Communes

e. Indicateurs de performance

- Nombre de journées techniques ou d'échanges réalisées : 2 prévu
- Nombre de participants
- Nombre d'exploitations bénéficiant d'un conseil technique : 12 prévu

2.D.3 LE GIEE OPTIMAP « OPTIMISATION DES MILIEUX AGRO-PASTORAUX DANS LES EXPLOITATIONS DE COTEAUX GERSOIS »

a. Description de l'action

Ce projet s'inscrit dans un dispositif national (<https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-quun-groupement-dinteret-economique-et-environnemental-giee>), dont le principe est de créer un groupe d'agriculteurs qui échangent et expérimentent des pratiques agro-écologiques. Le GIEE (Groupement d'Intérêt Ecologique et Economique) OPTIMAP a été initié en fin de LIFE, où de nouveaux besoins techniques ont émergé dans les exploitations agricoles visées, ainsi que des besoins d'échanges, de références et d'expérimentation pour aller plus loin dans l'optimisation des prairies naturelles et penser des systèmes plus pâturant. En effet, si les milieux agro-pastoraux ne présentent pas un rendement fourrager élevé, ils peuvent par contre assurer une meilleure marge économique (peu d'entretien, peu d'intrants, pas de réensemencement annuel), présenter un gain pour la santé des animaux et pour le temps de travail, constituer de nouveaux débouchés plus en accord avec l'attente sociétale (respect de l'environnement et du bien-être animal), et être plus résilients face au changement climatique, à condition d'optimiser les pratiques, l'équipement parcellaire et la gestion du troupeau. Le GIEE permettra de rapprocher les éleveurs pour échanger leurs expériences, poser un diagnostic et identifier les marges d'optimisation chez chacun, améliorer la connaissance des potentialités fourragères des milieux agro-pastoraux (analyses et biblio), expérimenter, étudier de nouvelles solutions techniques, et s'inspirer de retours d'expériences extérieurs.

b. Porteur de l'action

ADASEA 32

c. Calendrier

Phase d'émergence : 2026-2027 ; phase de développement : 2028-2031 ; phase de restitution 2032

d. Financement prévu

DRAAF Occitanie (Ministère de l'Agriculture) – acquis pour l'émergence.

e. Indicateurs de performance

- Nombre d'éleveurs membres du groupement : 10 prévu
- Nombre de rencontres et journées techniques : 9, dont un voyage d'étude

2.D.4 LES CONTRATS D'AGRICULTURE DURABLE

a. Description de l'action

Ce projet s'inscrit dans un dispositif régional destiné aux agriculteurs, d'accompagnement des exploitations agricoles dans leur transition agroécologique <https://www.laregion.fr/Contrat-Agriculture-Durable-Public-Agriculteurs>. L'ADASEA 32 est agréée par la Région pour accompagner les agriculteurs dans l'élaboration de ce plan pluri-annuel de développement de l'exploitation ; elle a axé cet accompagnement sur des exploitations qui souhaitent s'installer ou développer un atelier d'élevage à l'herbe en lien avec des MOAP.

b. Porteur de l'action

ADASEA 32

c. Calendrier

A partir de 2025, 3 à 4 dossiers par an.

d. Financement prévu

REGION Occitanie

e. Indicateurs de performance

- Nombre d'éleveurs accompagnés par un CAD . objectifs : 3 à 5 par an (1 en 2025 ,3 en 2026)

2.D.5 LES FORMATIONS MAEC RELATIVES A LA GESTION DES MOAP

a. Description de l'action

Dans le cadre des Programmes Agri-Environnementaux, la DRAAF Occitanie a financé des formations destinées aux agriculteurs qui ont souscrit des Mesures Agri-environnementales. L'ADASEA en propose plusieurs jusqu'en 2027, axées sur la gestion des MOAP.

Au-delà, l'ADASEA recherchera le moyen de poursuivre cet accompagnement à la montée en compétences des éleveurs sur la gestion des MOAP, à travers la CAT MOAP ou autres.

b. Porteur de l'action

ADASEA 32

c. Calendrier

2026 et 2027

d. Financement prévu

DRAAF Occitanie , A rechercher au-delà de 2027

e. Indicateurs de performance

- Nombre de formations réalisées : 2 par an
- Nombre d'agriculteurs formés : 12 par session

2.E DEVELOPPER LES FILIERES « ELEVAGE A L'HERBE »

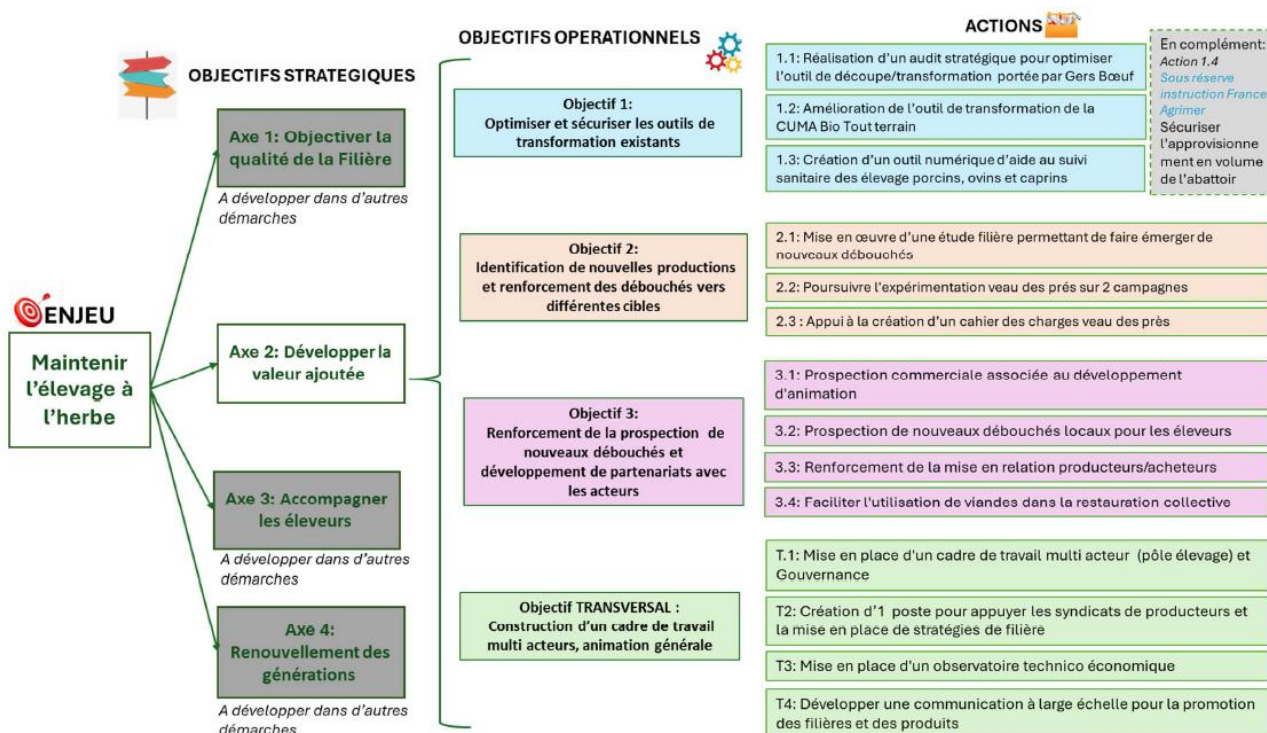
Maintenir la continuité écologique des milieux agro-pastoraux passe par le maintien de l'élevage à l'herbe, qui est conditionné à la présence et au développement de filières de commercialisation compatibles avec cette production extensive.

2.E.1 LE PROJET DE STRATEGIE TERRITORIALE POUR UN SOUTIEN ET UN MAINTIEN DE L'ELEVAGE GERSOIS EXTENSIF A L'HERBE

a. Description de l'action

Dans le cadre du Plan d'adaptation des filières agricoles au changement climatique en zone méditerranéenne de FranceAgriMer, un consortium des structures gersoises impliquées dans l'élevage s'est formé, sous l'égide de l'association du Parc Naturel Régional ASTARAC, pour lancer une Stratégie territoriale pour un soutien et un maintien de l'élevage gersoises extensif à l'herbe en particulier en Astarac afin d'assurer une résilience de territoire face au changement climatique et une préservation de la ressource en eau.

Objectifs opérationnels et actions sont résumés dans le schéma ci-dessous.



b. Porteur de l'action

Association de préfiguration du PNR ASTARAC

Partenaires : Consortium « Elevage à l'herbe » réunissant Chambre d'Agriculture du Gers, adasea 32, ADEL (Association d'Eleveurs 32), Fédération de la Mirandaise, Syndicats de producteurs Ovins, Porcins, Caprins, CUMA tout terrain Bio, Gers Bœuf, Gers distribution.

c. Calendrier

2026-2029

d. Financement prévu

France AGRIMER , acquis, 50% ; Agence de l'Eau Adour Garonne 30 à 50% selon les actions ; auto-financement des partenaires.

e. Indicateurs de performance

- Bilan de la stratégie et suites opérationnelles en termes de débouchés obtenus

2.F MAINTENIR LES MOAP POUR LEURS SERVICES ECOSYSTEMIQUES

2.F.1 PROJET LIFE « L'AGRICULTURE AU SERVICE DE LA SANTE DES SOLS »

a. Description de l'action

Imagin'Rural, l'association des ADASEA de France, monte une candidature LIFE dans le cadre du sous-programme « Economie Circulaire et Qualité de Vie », dont l'objectif principal est de préserver et d'améliorer la santé des sols en commercialisant des Contrats de Prestation de Services rendus par les agriculteurs. Un catalogue de mesures en faveur de la santé des sols sera proposé, dont le maintien et la re-cr  ation de MOAP. Il sera test   sur 6 d  partements de France, dont le Gers, via les ADASEA, pendant le projet LIFE. Des MOAP d  j restaur  s dans le LIFE Coteaux gascons, ainsi que des nouveaux, pourront   tre concern  s.

b. Porteur de l'action

Imagin'Rural, Association des ADASEA de France

Partenaires associ  s : ADASEA du Gers, de l'H  rault, de la Marne, ADASEA d'OC, ADASEA Centre Ouest, SYMBIOSE Marne, SAS Epiterre.

c. Calendrier

D  p  t candidature septembre 2026 pour d  buter en septembre 2027 si accept  e, pour une dur  e de 6 ans.

d. Financement pr  vu

LIFE 60% ; Minist  re Ecologie 1,5% ; Financeurs autres    trouver, public et priv  s.

e. Indicateurs de performance

- Acceptation du projet LIFE
- R  sultats du projet LIFE

2.F.2 LE VOLET PSE « POLLINISATEURS SAUVAGES » DU PROJET DE RECHERCHE RESTPOLL

a. Description de l'action

Dans le cadre du projet de recherche europ  en Restpoll « Restauration des habitats des pollinisateurs dans les paysages agricoles europ  ens » (restpoll.eu), les chercheurs   conomistes ont entrepris d'  laborer un PSE (Paiement pour Services Environnementaux) destin      financer le service de restauration des pollinisateurs sauvages. En l'occurrence sur le territoire LIFE COTEAUX GASCONS devenu LIVING LAB, c'est la mesure de re-cr  ation de prairies qui est

considérée (mesure C3 du projet LIFE COTEAUX GASCONS). Des autres Living Labs européens ressortiront d'autres mesures.

Ainsi, cette action du LIFE de re-cr  ation de prairies pourra peut-  tre   tre poursuivie sous l'angle du service   cosyst  mique.

b. Porteur de l'action

INRAE Toulouse

c. Calendrier

Le programme de recherche RESTPOLL court jusqu'en 2027

d. Financement pr  vu

Le financement est assur   par l'Europe pour RESTPOLL.

e. Indicateurs de performance

- Rapport d'  tude relatif au CPSE pollinisateurs
- Suite donn  e au niveau europ  en

AXE 3 : POURSUIVRE LA PROMOTION DES MILIEUX OUVERTS AGRO-PASTORAUX PAR LA COMMUNICATION ET LA MISE EN RESEAU

3.A PROMOUVOIR LES MILIEUX OUVERTS AGRO-PASTORAUX AUPRES DE TOUS LES PUBLICS

3.A.1 MAINTIEN EN LIGNE DU SITE INTERNET LIFE COTEAUX GASCONS

a. Description de l'action

Le site Internet du LIFE Coteaux gascons (LIFE <https://lifegascon.fr/>) va rester en ligne pendant 5 ans apr  s la fin du projet LIFE.

Le contrat de maintenance et l'h  bergement ont   t   souscrits « par avance ».

b. Porteur de l'action

ADASEA 32

c. Calendrier

Jusqu'en 2030

d. Financement pr  vu

D  j   anticip   dans le LIFE

e. Indicateurs de performance

- Fr  quentation du site Internet

3.A.2 VALORISATION DES OUTILS PEDAGOGIQUES CREEES DANS LE LIFE

a. Description de l'action

Le projet LIFE a permis de construire un certain nombre d'outils pédagogiques permettant de sensibiliser le grand public à l'intérêt de préserver les MOAP, pour leur biodiversité et les services écosystémiques qu'ils rendent.

Ces outils sont en place durablement pour les panneaux et le sentier, et sont édités pour les affiches, le livret pédagogique, les jeux et les panneaux d'exposition.

CPIE Pays Gersois et ADASEA du Gers vont continuer de les utiliser et de les diffuser, à l'occasion de leurs missions respectives.

Le CPIE notamment mène des programmes de sensibilisation auprès des jeunes, des scolaires et du grand public, et va pouvoir largement utiliser les ressources pédagogiques produites. Par exemple, il effectue chaque année plusieurs animations de classes dans le cadre de NATURA 2000.

L'ADASEA du Gers s'adresse plus rarement au grand public, mais elle utilisera ces outils lors des foires et expositions auxquelles elle participe, et va en faire la promotion auprès de l'Office départemental du Tourisme.

L'Office Départemental du tourisme va promouvoir, sur son site internet <https://www.tourisme-gers.com> le sentier LIFE et les sites d'implantation des panneaux.

b. Porteur de l'action

CPIE Pays gersois principalement

c. Calendrier

En continu

d. Financement prévu

Pas de financement spécifique, à travers les programmes du CPIE notamment (Région, NATURA 2000, Education Nationale, Collectivités,...)

e. Indicateurs de performance

- Nombre d'animations grand public ou « jeune » portant sur les MOAP

3.A.3 PROMOTION DES MOAP AUPRES DU PUBLIC AGRICOLE

a. Description de l'action

L'ADASEA 32 va poursuivre la promotion des MOAP auprès de son public agricole :

- à travers ses moyens de communication propres (newsletter, réseaux sociaux, site INTERNET www.ADASEA32.fr)
- à l'occasion des manifestations agricoles auxquelles elle participe (Gascogn'Agri, Foire de la madeleine)
- lors d'intervention en lycée agricole ou auprès des formations supérieures en agriculture (futurs agriculteurs !)

b. Porteur de l'action

ADASEA 32

c. Calendrier

En continu

d. Financement prévu

ADASEA 32 fonds propres + FEDER 40% 2026/2027

e. Indicateurs de performance

- Nouvelles pages sur nouveau site internet de l'ADASEA (2026)
- Nombre d'articles sur réseaux sociaux et internet
- Nombre de foires et d'interventions

3.B PARTICIPER ET METTRE EN RESEAU LES ACTEURS DES MOAP

3.B.1 COMITE LOCAL DE SUIVI DES MOAP

a. Description de l'action

L'ADASEA 32 a prévu d'organiser un Comité de Suivi des MOAP dans le Gers, dont la composition de « base » sera le Comité de Pilotage du LIFE Coteaux gascons.

Il se réunirait tous les 2/3 ans, pour faire le point des actions et de l'évolution de la trame.

C'est à travers la CAT MOAP que l'ADASEA interviendrait.

b. Porteur de l'action

ADASEA 32

c. Calendrier

1^{er} comité de suivi en 2027, puis tous les 2 à 3 ans

d. Financement prévu

ADASEA 32 fonds propres + FEDER 40% 2027

e. Indicateurs de performance

- Comité réuni
- Nombre d'acteurs présents

3.B.2 RESEAUTAGE SUR LES MOAP

a. Description de l'action

A l'échelle départementale :

- Rencontrer, échanger et travailler avec les acteurs collectifs du territoire, afin que les enjeux de prise en compte de la trame des MOAP soient pris en compte par tous,
- Participer notamment à l'émergence de projets relatifs au maintien et à la restauration des MOAP

A l'échelle régionale et nationale :

- Contribuer aux réflexions et travaux régionaux et nationaux (LIFE BiodivFrance, LIFE Biodiv'Paysanne, Réseau RMT "Avenir Prairies", projet de PNA Prairies, Stratégie de

Restauration de la Nature, etc) sur les prairies naturelles et l'agro-pastoralisme , afin que les enjeux locaux des MOAP soient mieux pris en compte par les politiques.

b. Porteur de l'action

ADASEA 32

c. Calendrier

En continu

d. Financement prévu

ADASEA 32 fonds propres + FEDER 40% 2027

e. Indicateurs de performance

- Nombre de réunions aux échelles locales et nationales

SYNTHESE DES ACTIONS AFTER-LIFE

Nom Action After LIFE	Porteur	Calendrier	Financement prévu	Indicateurs de performance	REF Action LIFE
AXE 1 : ASSURER LA PERENNITE DES SITES RESTAURES DANS LE PROJET LIFE COTEAUX GASCONS					
1.A L'ENGAGEMENT DES GESTIONNAIRES ET DES PROPRIETAIRES					
1.A.1 Les Conventions LIFE	Propriétaires et exploitants agricoles ; ADASEA 32	Signées de 2022 à 2026 ; actives jusqu'en 2032 à 2036.	Aucun, conventions signées pendant le projet LIFE.	Nombre de propriétaires et d'agriculteurs engagés pour 10 ans : 90.	C1 C2 C3 C4 C5
1.A.2 Les engagements liés au foncier	Propriétaires ; SAFER Occitanie ; ADASEA 32	Clauses associées aux ventes : durée indéterminée ; mises à disposition : 6 ans renouvelables ; baux ruraux : 9 ans.	Déjà financé dans le cadre du projet LIFE.	Surfaces de MOAP ayant bénéficié de ventes avec clauses environnementales ; surfaces de MOAP ayant bénéficié de BRE.	C1
1.A.3 Les engagements agri-environnementaux et climatiques	Exploitants agricoles ; ADASEA 32	Engagements souscrits de 2023 à 2026 pour 5 ans ; actifs jusqu'en 2028 à 2030.	Mesures agri-environnementales : Union Européenne (FEADER), État français ; animation : État français ou Région.	Surfaces de MOAP LIFE engagées en MAEC : 1842 ha ; surfaces totales du territoire LIFE engagées en MAEC : 3192 ha.	C1
1.A.4 Les engagements en PSE Paiements pour Services Environnementaux	Agriculteurs ; Agence de l'Eau Adour Garonne	Engagements souscrits fin 2025 pour 5 ans ; actifs jusqu'en 2030.	Agence de l'Eau Adour Garonne	Nombre d'exploitations engagées dans le LIFE et dans un PSE : 11 début 2026.	C1
1.B LE SUIVI DES GESTIONNAIRES ET DES SITES RESTAURES					
1.B.1 L'animation NATURA 2000	ADASEA 32 ; Région Occitanie ; PETR Armagnac	Animation programmée pour 1 à 3 ans selon les sites ; mission renouvelable tant que dispositif NATURA 2000 est maintenu.	Financement jusqu'en 2027 par l'Union Européenne et les Régions via les FEADER régionaux, à 100%.	Au moins une visite de suivi de tous les sites restaurés dans les sites NATURA 2000 d'ici 2030.	D1
1.B.2 La Cellule d'assistance technique aux milieux agro-pastoraux	ADASEA 32	Avril 2026 à décembre 2027 ; financements complémentaires à rechercher ensuite.	FEDER Occitanie à 40% ; autofinancement ADASEA à 60% ; compléments à rechercher.	Au moins une visite de tous les sites restaurés d'ici 2030, hors NATURA 2000.	D1
1.C.1 L'évaluation de l'efficacité d'une mesure de restauration de milieu ouvert sur Site Natura 2000	ADASEA 32	Suivi prévu de 2024 à 2029.	OFB, dans le cadre d'un contrat de recherche développement.	Rapport de suivi avec analyse de la flore, de la végétation, des rhopalocères, zygènes et orthoptères.	D1
1.C.2 L'observatoire des prairies naturelles	Conservatoire Botanique des Pyrénées et Midi-Pyrénées (CBNPMP)	À partir de 2026, à durée indéterminée selon les financements.	OFB et Région Occitanie.	Nombre et évolution des prairies recrées par le LIFE suivies par l'observatoire.	D1
1.C.3 Le suivi « Pollinisateurs Sauvages » du projet de recherche RESTPOLL	INRAE Toulouse	De 2024 à 2030, via RESTPOLL puis SOLUBIOD.	Europe pour RESTPOLL ; État français pour SOLUBIOD.	Rapports d'études relatifs au suivi des pollinisateurs sur le Living Lab Gascogne.	D1
1.C.4 Le projet de recherche respir « Restauration écologique de systèmes prairiaux et interactions sol-plantes »	INRAE – Ecole Ingénieur PURPAN – OFB	2025-2029	Crédits recherche	Outil d'aide à la décision pour la re-création de prairies	D3

AXE 2 : POURSUIVRE ET AMPLIFIER LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE DES MILIEUX OUVERTS AGRO-PASTORAUX					
2.A PROTECTION DE LA TRAME					
2.A.1 Intégration dans la Charte du Parc Naturel Régional ASTARAC	Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR ASTARAC	Le PNR Astarac devrait être agréé en 2027, pour une durée de 15 ans.	Le PNR bénéficiera de dotations de la Région, le Département, les EPCI, les Communes et L'Etat, et des recettes sur opérations spécifiques.	Labellisation du PNR Astarac et de sa charte.	A1 A4 D1 E3 E4
2.A.2 intégration de nouveaux réservoirs et corridors de MOAP dans les schémas d'urbanisme	SCOT de Gascogne et Services instructeurs Documents d'Urbanisme	Au fil de l'eau de la création ou du renouvellement des documents d'urbanisme.	Aucun financement spécifique n'est nécessaire	Prise en compte des nouveaux réservoirs et corridors par les documents d'urbanisme concernés.	A1 A4 E2
2.A.3 Labellisation de réservoirs de MOAP en nouveaux « Espaces naturels sensibles »	Conseil Départemental du Gers	Intégration dans le schéma ENS en 2026	Aucun financement spécifique n'est nécessaire	Nombre de réservoirs de MOAP Intégrés dans le schéma ENS du Gers	A3 C2 C5 E2
2.B ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION REPRISE DES MOAP					
2.B.1 Animation foncière dédiée à la transmission reprise des MOAP	ADASEA 32	Convention ADASEA32 / SAFER en 2026 Animation mise en œuvre à partir de 2026, dans la continuité du LIFE	Financement NATURA 2000 100% Ou Financement Agence de l'Eau / FEDER en Milieu Humide 100% Ou Financement FEDER Occitanie hors site NATURA 2000 et hors milieu humide 40% ; complément recherché	Convention SAFER / ADASEA 32 signée Nombre de dossiers suivis : 10 à 20 par an Nombre de Clauses Environnementales, BRE, ORE, souscrites en MOAP	C1
2.B.2 Projet ASEME à Estang	ADASEA 32	Fin 2026/fin 2029	Financement OFB 70% Financement Agence de l'Eau Adour Garonne 30%	Nombre de dossiers de transmission reprise accompagnés, outils fonciers mis en place, Surface de MOAP conservés et recréés.	C1 C3 C4 E2 E3
2.C RESTAURER ET EQUIPER LES MOAP					
2.C.1 Poursuivre les actions de semis de prairies à flore locale	FDCUMA 32 et ADASEA 32	A partir de 2027	Plusieurs pistes : Appels à projets « Agriculture et Biodiversité » de la DRAAF Occitanie, Fonds Vert ou Restauration de la DREAL Occitanie,	Nombre de prairies à flore locale recrées post Life Nombre de CUMA équipées pour effectuer des récoltes et/ou des semis de prairies à flore locale	C3
2.C.2 Poursuivre les actions de re-ouverture et d'équipement des MOAP	ADASEA 32	A partir de 2027	Plusieurs pistes : Fonds Vert ou Fonds pour la Restauration de la Nature de la DREAL Occitanie, Plan National « Agri pour Restaurer la Nature », Fonds ENS, Region, LEADER, Appels à projets au fil de l'eau...	Surfaces re-ouvertes et re-équipées, bénéficiant d'un plan de gestion et de restauration.	C2 C4
2.C.3 Restauration des Milieux humides	ADASEA 32 en tant que cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides	Le 12e programme de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, qui couvre cette mesure, va de 2025 à 2030.	Agence de l'Eau Adour Garonne : 80% pour les agriculteurs, 50% pour les particuliers.	Nombre de mares et surfaces de prairies humides et ou inondables restaurées	C2 C4 C5

2.D ACCOMPAGNER LES ELEVEURS DANS LA GESTION DES MOAP					
2.D.1 La Cellule D'assistance Technique Aux Milieux Agro-Pastoraux	ADASEA 32	Le financement acquis va d'avril 2026 à décembre 2027. Des financements complémentaires seront recherchés par l'ADASEA pour la suite	2026/2027 : FEDER Occitanie 40%, et auto-financée à 60% par l'ADASEA. Financement complémentaire à rechercher, Agence de l'Eau, région, Etat ?	Nombre de journées techniques: 2 par an Nombre de visites de conseil : 10 par an Nombre de visites de suivi : 10 par an Nombre d'accompagnement foncier : 5 par an	C1 E2
2.D.2 Le conseil technique aux éleveurs à l'herbe dans la Communauté de Communes Astarac Arros en gascogne	Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne . Animation confiée à ADASEA 32	Septembre 2026-décembre 2027	FEADER Occitanie – acquis pour la communauté de Communes Communauté de Communes	Nombre de journées techniques : 2 prévu Nombre d'exploitations bénéficiant d'un conseil technique : 12 prévu	C1 E2
2.D.3 Le GIEE OPTIMAP « Optimisation des Milieux Agro-Pastoraux dans les exploitations de coteaux gersois »	ADASEA 32	Phase d'émergence : 2026-2027 ; phase de développement : 2028-2031 ; phase de restitution 2032	DRAAF Occitanie (Ministère de l'Agriculture) – acquis pour l'émergence.	Nombre d'éleveurs membres du groupement : 10 prévu Nombre de rencontres et journées techniques : 9, dont un voyage d'étude	E2
2.D.4 Les Contrats d'Agriculture Durable	ADASEA 32	A partir de 2025	REGION Occitanie	Nombre d'éleveurs accompagnés par un CAD . objectifs : 3 à 5 par an	E2
2.d.5 Les formations MAEC relatives à la gestion des MOAP	ADASEA 32	2026 et 2027	DRAAF Occitanie , A rechercher au-delà de 2027	Nombre de formations réalisées : 2 par an Nombre d'agriculteurs formés : 12 par session	E2
2.E DEVELOPPER LES FILIERES « ELEVAGE A L'HERBE »					
2.E.1 Le projet de Stratégie territoriale pour un soutien et un maintien de l'élevage gersois extensif à l'herbe	Association de préfiguration du PNR ASTARAC. Partenaires : Consortium « Elevage à l'herbe » 32	2026-2029	France AGRIMER , acquis, 50% ; Agence de l'Eau Adour Garonne 30 à 50% selon les actions ; auto-financement des partenaires.	Bilan de la stratégie et suites opérationnelles en termes de débouchés obtenus	D3 E2 E3 E4
2.F MAINTENIR LES MOAP POUR LEURS SERVICES ECOSYSTEMIQUES					
2.F.1 Projet LIFE « L'agriculture au service de la Santé des Sols »	Imagin'Rural, Partenaires associés : ADASEA de France SAS Epiterre	Dépôt candidature septembre 2026 Début septembre 2027 si acceptée, durée de 6 ans.	LIFE 60% ; Ministère Ecologie 1,5% ; Financeurs autres à trouver, public et privés.	Acceptation du projet LIFE Résultats du projet LIFE	C3 C4 D3 E3
2.F.2 le volet PSE « Pollinisateurs Sauvages » du projet de recherche RESTPOLL	INRAE Toulouse	2024-2027	Europe	Rapport d'étude relatif au CPSE pollinisateurs Suite donnée au niveau européen	C3 E4
AXE 3 : POURSUIVRE LA PROMOTION DES MILIEUX OUVERTS AGRO-PASTORAUX PAR LA COMMUNICATION ET LA MISE EN RESEAU					
3.A PROMOUVOIR LES MILIEUX OUVERTS AGRO-PASTORAUX AUPRES DE TOUS LES PUBLICS					
3.A.1 Maintien en ligne du Site INTERNET LIFE coteaux gascons	ADASEA 32	Jusqu'en 2030	Déjà anticipé dans le LIFE	Fréquentation du site Internet	E1
3.A.2 Valorisation des outils pédagogiques créés dans le LIFE	CPIE Pays gersois	En continu	Pas de financement spécifique, à travers les programmes du CPIE notamment (Région, NATURA 2000, Education Nationale, Collectivités,...)	Nombre d'animations grand public ou « jeune » portant sur les MOAP	E1

3.A.3 Promotion des MOAP auprès du public agricole	ADASEA 32	En continu	ADASEA 32 fonds propres + FEDER 40% 2026/2027	Nouvelles pages sur nouveau site internet de l'ADASEA (2026) Nombre d'articles sur réseaux sociaux et internet Nombre de foires et d'interventions	E2
3.B PARTICIPER ET METTRE EN RESEAU LES ACTEURS DES MOAP					
3.B.1 Comité Local de suivi des MOAP	ADASEA 32	1er comité de suivi en 2027, puis tous les 2 à 3 ans	ADASEA 32 fonds propres + FEDER 40% 2027	Comité réuni Nombre d'acteurs présents	E2 E4 F
3.B.2 Réseautage sur les MOAP	ADASEA 32	En continu	ADASEA 32 fonds propres + FEDER 40% fin 2026 2027	Nombre de réunions aux échelles locales et nationales	E4